

Compte rendu de la CONSULTATION ECRITE du 29 juillet 2025

Rappel de la consultation écrite du 29 juillet 2025 :

Comme évoqué lors de nos différents comités de programmation, le projet de coopération avec le GAL Loches Sud Touraine se concrétise avec la mise en place d'un voyage d'études les 16, 17 et 18 septembre 2025 qui nous permettra d'échanger avec la communauté de commune sur l'importance des pépinières départementales mais surtout avec la commune de Chédigny, labellisée par la DRAC en Village- Jardin Remarquable sur les retombées économiques et sociétales de cette labellisation.

Rappel du projet :

C'est en découvrant un article de presse sur le village fleuri de Chédigny en 2014 que l'idée d'appliquer cette réalisation sur le Pays Carcassonnais a germé et de ce fait, il a été prévu en coûts admissibles du programme européen LEADER 2014-2020 les végétations pérennes ainsi que la communication.

L'animatrice du GAL Valérie Lafon a rencontré Mireille Rebola intéressée depuis de longues années par ce type de projet et élue dans un village atypique de la Montagne Noire Audoise : Fontiers Cabardès, 447 habitants, 620m d'altitude.

De là, ces 2 personnes sont parties à la découverte du Village de Chédigny et ont eu la chance d'échanger avec des élus et des responsables d'associations, entérinant ainsi leur volonté de partager leur engouement avec les élus et habitants de Fontiers Cabardès.

Le Maire Gilbert Plagnes a été immédiatement favorable à ce projet tout comme le Conseil municipal.

Pourquoi Fontiers Cabardès ? Un village atypique pour plusieurs raisons :

- Proximité des grands lieux touristiques Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Localisé à 26 kms de la Cité médiévale de Carcassonne (2M de visiteurs), 3km de la prise d'Alzeau, lieu mythique, source des eaux du Canal du Midi.
- Patrimoine historique intéressant : église actuelle du 16ème siècle et son remarquable retable, clocher de style roman, chapiteaux romans remplois de l'ancienne ; Tour de l'Horloge, vestige du château du 16ème siècle inscrite aux monuments historiques ; le Bosquet (site classé) allée dessinée par André Le Nôtre, Architecte-Paysager de Louis XIV, ami de Pierre Paul Riquet, génial inventeur du Canal du Midi.
- L'eau, source de vie, y est partout présente avec ses nombreuses fontaines, lavoirs et points d'eau contribuant ainsi à faire régner une température particulièrement agréable en saison estivale ce qui en fait un lieu de villégiature prisé des citadins (chambres d'hôtes, gîtes).
- Particularité de sol : une terre de bruyère, spécificité de cette partie nord-ouest de la Montagne Noire, qui nourrit une grande diversité végétale très différente du reste du territoire. Ici, c'est le règne du Rhododendron, du Camélia, de l'Hortensia, du Magnolia avec quelques plantes vivaces méditerranéennes.

Pourquoi une coopération avec Chédigny ?

De nombreux points communs :

- Même population : Chédigny 577 habitants / Fontiers Cabardès : 447 habitants dans la communauté de Communes de la Montagne Noire (Aude). Cette dernière est constituée de 22 communes avec plus de 6000 habitants pour une superficie de 304.64km². L'ensemble du territoire est classé zone de montagne et zone de revitalisation rurale. Deux zones Natura 2000 sont référencées, la vallée du Lampy et la vallée de la Clamoux.
- Une population impliquée dans la vie du village (associations nombreuses, implication dans la vie des commerces...)
- Proximité de grands sites touristiques : pour Chédigny : 12 kms de la Cité Royale de Loches, 20 kms de Chenonceau, 26kms d'Amboise, 50 kms d'Azay le Rideau, 56 kms de Cheverny, 62 kms de Blois, 71 kms de Chambord et 72 kms de Chinon ; Pour Fontiers Cabardès : 3 kms des sources du Canal du Midi, 7 kms du Moulin à Papier de Brousses (seul moulin à papier en activités en Occitanie), 10 kms du Château de Saissac, 21 kms des Châteaux de Lastours et 27 kms de la Cité de Carcassonne.
- Fréquentation importante sur ces lieux touristiques : 14 Châteaux de la Loire pour 4,9M de visiteurs (Chambord 728 000 visiteurs en 2016- Cité royale de Loches 82 000 visiteurs / Cité de Carcassonne 1,9M de visiteurs dont 562 514 entrées payantes au Château Comtal (+ la fréquentation sur ces autres lieux : châteaux de Lastours 47 181 visiteurs, Château de Saissac 17 572 visiteurs, Moulin à papier 15 242 visiteurs) : point commun : une difficulté à capter ces flux touristiques importants à seulement quelques kilomètres des villages respectifs.
- Un patrimoine semblable : Villages avec des patrimoines architecturaux non remarquables ou grandioses mais intéressants si valorisés, villages peu abîmés par de nouvelles constructions, villages arrosés par des petits cours d'eau avec son patrimoine : lavoirs, fontaines...la Montagne Noire est un réservoir d'eau !!!
- Une thématique de floraison spécifique au village : les roses pour Chédigny, les plantes de terre de bruyère pour Fontiers Cabardès.

L'INTERET POUR FONTIERS CABARDES DE COOPERER AVEC CHEDIGNY ?

- Mieux comprendre la démarche : malgré l'engouement pour le projet, certains ont encore du mal à intégrer toutes les retombées de cette réalisation : il paraît donc important que les élus et habitants impliqués depuis le début dans cette aventure puissent échanger avec leurs pairs et voir de visu une réalisation concrète réalisée depuis plusieurs années. Nous solliciterons également des élus de Carcassonne Agglo afin, nous aussi, de donner envie à d'autres villages de notre territoire.
- Créer un véritable lien entre ces 2 villages pour entériner une collaboration durable et peut être à moyen terme, réaliser une communication commune pour entraîner derrière eux d'autres villages et ainsi, sauvegarder notre patrimoine rural français et développer une économie locale dans nos campagnes.
- Aborder d'autres thématiques comme l'importance de valoriser des arbres remarquables (commune de Descartes).

L'INTERET POUR CHEDIGNY DE COOPERER AVEC FONTIERS CABARDES ?

Après discussion avec Carole Margottin, l'animatrice du programme LEADER pour la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine, il en ressort que les points suivants pourraient intéresser les habitants et élus de son territoire :

- Une réalisation concrète : si Chédigny reçoit beaucoup de visites, de demandes d'informations de la part d'autres communes, aucun village à ce jour n'est passé dans la phase concrète. Grâce au programme LEADER, Fontiers est déjà concrètement dans la démarche et a développé de nombreux labels de développement durable qui ne manqueront pas d'intéresser Chédigny et les autres communes.
- La culture, le patrimoine, les activités de pleine nature pour le développement touristique :

Fontiers Cabardès : de nombreuses actions culturelles originales : un cabaret éphémère tous les soirs en juillet- août avec toutes les disciplines représentées (théâtre, cirque, chanson, marionnettes...) ; un café restaurant réputé pour ses soirées musicales (jazz, rock, variétés françaises en majorité) tout au long de l'année.

Brousses et Villaret (à 6 kms de Fontiers) : le Moulin à papier de Brousses, unique moulin en activité sur l'Occitanie et ouvert aux touristes pour une démonstration de fabrication de papier, pour une participation à des ateliers divers (enluminure, calligraphies latine, arabe, japonaise...).

Office de tourisme de la Montagne Noire : « les balades Fraîcheur » : randonnées accompagnées et gratuites tous les mardis de juillet et août, Festirando (week end de pentecôte) avec plusieurs randonnées proposées (tous niveaux) sur ces 3 jours.

Théâtre dans les vignes : une compagnie (Juin 88) a transformé une ancienne cave viticole en un vrai théâtre et propose des représentations toute l'année avec des compagnies nationales, locales avec quelquefois la participation de la population pour des représentations inédites sur l'histoire du territoire.

Sentiers de randonnées thématiques : le sentier de la poésie à Villar en val, le sentier sculptural de Mayronnes (œuvres renouvelées chaque année), le sentier des Capitelles à Conques (capitelles réhabilitées par une association de bénévoles), sentier ampélographique.

- Les pépinières départementales de l'Aude : les élus se posaient justement la question sur la création d'une pépinière au niveau de la Communauté de communes Loches Sud Touraine ? au niveau départemental ?

Critères de sélection

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Dimension Collective Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Pas de dimension collective : 0 Projet regroupant au moins 5 partenaires : 5 Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : 0 Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : 10 	<p>Communauté de communes Loches Sud Touraine, Chédigny, Descartes, St Quentin sur Indrois, communauté de communes de la Montagne Noire, Fontiers Cabardès, Carcassonne Agglo, le département de l'Aude, le département de l'Indre et Loire, partenaires institutionnels (CAUE, ABF, OT...) et privés (Arts et patrimoines, Moulin à papier, Sudfrance...)</p> <p>Pépinières départementales, élus et habitants de Fontiers Cabardès, Cabrespine, Villesèquelande, Chédigny, St Quentin sur Indrois, Descartes dans leurs démarches de végétalisations de villages, partenaires institutionnels (CAUE, ABF, ADT) et privés (Moulin à papier, cabaret le chat barré, Arts et patrimoines...)</p>
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 	<p>La finalité du projet est innovante avec la concrétisation à court terme d'un 1^{er} village dans le sud de la France labellisé « Village-Jardin Remarquable ».</p> <p>Partenariat public-privé (élus et habitants du village liés par ce label avec l'obligation d'avoir une manifestation professionnelle autour des plantes à minima 1f/an et de participer aux Rendez-vous aux Jardins chaque année)</p> <p>1^{ère} fois aussi qu'une commune prend contact avec Chédigny alors que de nombreux chantiers ont été réalisés par cette dernière en vue d'obtenir le label.</p> <p>Valorisation de la pépinière départementale de l'Aude, structure rare en France et qui, à ce jour, a toutes les attentions des différentes régions françaises.</p>
Evaluation	Le projet prévoit des moyens d'évaluation et de capitalisation	<ul style="list-style-type: none"> Pas de moyens d'évaluation ou de capitalisation prévues : 0 Le projet présente une grille avec au moins un indicateur de résultat et un effet attendu : 5 Le projet présente une grille d'indicateurs de résultats, des effets attendus et un moyen de capitalisation de l'action : 10 	<p>Création d'une pépinière départementale en Indre et Loire avec sur la 1^{ère} année 30 communes ayant utilisées ses services.</p> <p>Obtention du label « Village-Jardin Remarquable » par Fontiers Cabardès avec augmentation des nuitées touristiques, augmentation de la fréquentation du site Internet et des réseaux sociaux de la commune au terme d'1 an d'existence.</p> <p>Mise en place sur le prochain programme d'un site Internet valorisant Chédigny et Fontiers Cabardès, d'une plaquette informative sur la démarche et d'actions de sensibilisations auprès d'autres communes.</p>

Résultats :

Pour rappel : Tel que le prévoit l'article 6 du règlement intérieur du Gal :

6. Consultation écrite du Comité de programmation

A titre exceptionnel et en accord avec l'autorité de gestion, pour une opération revêtant un caractère urgent, le GAL peut, à l'initiative de son Président, consulter les membres du Comité de Programmation par écrit.

Les membres du Comité donneront leur avis dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date d'envoi du courrier de consultation. La proposition sera adoptée en l'absence d'objection dans ce délai.

Les courriers électroniques seront utilisés pour ces consultations.

Collège Public	Approuve	Rejeté	Abstention
08 participants sur 11 votants	8	0	3
Collège Privé			
10 participants sur 14 votants	10	0	4
Résultats	18	0	7

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en opportunité du dossier de coopération avec le GAL Loches Sud Touraine

TAMARA RIVEL
Présidente
GAL du Carcassonnais